



## De l'importance de la sémantique dans les droits des femmes ou quelques mots-clés pour faire avancer l'égalité et les droits des femmes

Communiqué de presse – 29 février 2016

Des associations féministes (**Les Chiennes de garde**, **La CLEF**, **Femmes Solidaires**, **Osez le Féminisme!**) se mobilisent de nouveau à l'occasion du 8 mars, vitrine médiatique pour le féminisme, afin que le vocabulaire médiatique rende justice aux droits des femmes.

### **Voici ce petit lexique journalistique des 10 expressions clés à bannir !**

Cette année, comme tous les 8 mars, de nombreux médias évoqueront la diversité des problématiques féministes. Comme à chaque 8 mars, on observera un vocabulaire qui utilise des termes discriminants symboliques visent à rendre les femmes invisibles et à légitimer leur exclusion de l'espace public.

Les stéréotypes légitiment les inégalités. La langue n'est pas neutre. Elle est le véhicule de la pensée, c'est elle qui donne le sens. Les euphémisations ont un caractère politique.

**Employons donc les mots justes ! Sans reconnaissance de la place des femmes dans la société, sans reconnaissance des violences qu'elles subissent et des causes de ces violences, pas d'égalité, pas de démocratie !**

Contact presse : Marie-Noëlle Bas pour les Chiennes de garde : 06 37 40 42 69

- **Dire 8 mars : Journée internationale DES DROITS DES femmes / et non** 8 mars : journée internationale *de la* femme. La Femme est un concept, un fantasme « idéal », bien loin des réalités des femmes dans la vie quotidienne.
- **Utiliser le - féminin pour les noms de métiers, les grades, les titres et les fonctions occupés/portés par des femmes** : autrice, artisane, compositrice, etc... de nombreux noms de métiers, grades, titres et fonctions existent dans la langue française (cf. *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin* d'Éliane Viennot aux éditions iXe (2014).
- **Dire Droits humains / et non** Droits de l'Homme. Cette terminologie date de la Révolution française qui a exclu volontairement les femmes de la citoyenneté. Seuls les pays francophones parlent de droits de l'Homme, tous les autres pays du monde évoquent les droits humains. Au nom de quoi l'Homme même avec un grand H (que l'on n'entend pas, même si on le lit) engloberait toutes les femmes?
- Dire **foot masculin** et **foot féminin** / et non foot et foot *féminin*
- **Dire meurtre (machiste) / et non** à *Drame/crime passionnel*. Quand des meurtres de femmes et/ou des enfants, sont qualifiés de "drame familiaux", le scénario proposé insinue que les victimes seraient actrices et/ou acteurs de leur destinée au même titre que le bourreau, tous pris dans le tourbillon de la passion, donc d'une logique irrationnelle
- **Dire Féminicide** (recommandation du Rapport Crozon adoptée par la Délégation aux droits des femmes le 17/02/2016) / **et non** à *Meurtre d'une femme*. Meurtre en raison de son sexe (ex : une joggeuse violée puis tuée par un inconnu). Plusieurs pays d'Amérique latine et d'Europe (Chili, Costa Rica, Colombie, Salvador, Guatemala, Mexique, Pérou, Italie et Espagne) font ainsi du machisme la circonstance aggravante du meurtre, comme cela existe pour le racisme ou l'antisémitisme.
- **Dire Viols / et non** à Agressions sexuelles
- **Dire Elle a été violée, il a violé une femme / et non** à *Elle s'est fait violer*. Les viols sont des crimes, les agressions sexuelles des délits : parler d'agression est une minimisation. Par ailleurs les victimes subissent. Elles ne sont pas actrices du viol, elles ne l'ont pas « cherché ». (Cf. la différence entre « se faire tatouer » et « être tatouée » ou « il a tatoué »).
- **Dire Agression sexuelle, agresser sexuellement / et non** à *Abus, abuser*.
- **Dire Mutilations sexuelles féminines / et non** à *Mutilations génitales féminines*. Cette expression ne prenant pas en compte la sexualité des femmes comme droit fondamental mais reléguant les femmes à leur fonction physiologique de procréation.
- **Dire Gestion raisonnable / et non** à *Gestion en bon père de famille*. Notion dépassée du droit français qui a disparu seulement le 21 janvier 2015 du droit français.
- **Dire Personne de référence / et non** à *Chef de famille*
- **Dire 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences CONTRE les femmes / et non** à : 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes. Contre = opposition à quelqu'un = à l'encontre de / À l'égard de = avoir de la considération pour quelqu'un = respect, attention, etc...